



Coût du programme d'aide

Montant des dommages uniquement au niveau résidentiel : 1 milliards \$

Aide demandée au gouvernement du Québec

- ✓ Aide demandée : 100 millions \$ sur 4 ans
- ✓ Aide déjà versée : 23 millions \$
- ✓ Aide totale : 123 millions de \$
- ✓ Taxes perçues sur ce désastre : 100 millions de \$
- ✓ Coût net pour le Québec : 23 millions de \$

Aide demandée au gouvernement du Canada

- ✓ Aide demandée : 100 millions \$ sur 4 ans
 - ✓ Aide déjà versée : 0 \$
 - ✓ Aide totale : 100 millions de \$
 - ✓ Taxes perçues sur ce désastre : 50 millions de \$
 - ✓ Coût net pour le Canada : 50 millions de \$
-
- **Considérant l'ampleur des coûts des travaux de réparation, nous demandons de maintenir le programme d'aide sous sa forme actuelle soit 75 000 \$ par résidence.**
 - **Nous demandons au Gouvernement du Québec de faire respecter le Règlement des plans de garantie des bâtiments résidentiels neufs en exigeant à l'administrateur provisoire de la GMN de remettre les résidences couvertes par ce plan dans l'état où elles étaient avant les travaux, ce qui inclus la remise à l'état des sous-sols et des aménagements paysagers.**
 - **En conclusion, les taxes sur un désastre d'une telle ampleur ne devraient jamais servir à enrichir les gouvernements du Québec et du Canada comme c'est le cas présentement.**
 - **Le déficit du Québec serait encore plus grand sans la crise de la pyrrhotite.**
 - **L'aide demandée est fort raisonnable dans les circonstances, d'autant plus que l'argent obtenu sera remboursé aux gouvernements lorsque les recours judiciaires seront complétés.**
 - **Cette aide est URGENTE !**
 - **La Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite entend collaborer étroitement avec le Gouvernement du Québec pour convaincre le fédéral de s'impliquer en complémentarité dans un tel programme d'aide.**